

**MINISTERE DE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**DIRECTION GENERALE
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

Service des enseignements et des formations

Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté du 27 juillet 2009 portant création de la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance.

NORMEN E 0917620A

Le ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement

VU le code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-26 à D. 337-50 ;

VU l'arrêté du 29 juillet 1992 modifié, fixant les modalités d'organisation et de prise en compte des épreuves organisées sous forme d'un contrôle en cours de formation en établissement ou en centre de formation d'apprentis et en entreprise pour la délivrance des brevets d'études professionnelles et certificats d'aptitude professionnelle ;

VU l'arrêté du 26 avril 1995 modifié, relatif aux dispenses des domaines généraux des brevets d'études professionnelles et certificats d'aptitude professionnelle ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2000 relatif à la notation aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2009, fixant les modalités d'évaluation de l'enseignement général des brevets d'études professionnelles ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus à l'article D. 337-59 du code de l'éducation ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative « chimie, bio-industrie, environnement » du 13 janvier 2009 ;

ARRÊTE

Art. 1 - Il est créé la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Art. 2 - Les référentiels d'activités professionnelles et de certification de la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles figurent respectivement en **annexe Ia et Ib** au présent arrêté.

Art. 3 - L'examen de la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles comporte cinq unités obligatoires.

La liste des unités professionnelles et le règlement d'examen figurent respectivement en **annexe IIa et annexe IIb** au présent arrêté.

La définition des épreuves figure en **annexe IIc** au présent arrêté.

Art. 4 - Pour se voir délivrer la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles par la voie de l'examen prévu aux articles D. 337-30 à D. 337-37 du code de l'éducation, le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités.

L'absence à une épreuve est éliminatoire. Toutefois, dûment justifiée, cette absence donne lieu à l'attribution de la note zéro.

Tout candidat ajourné conserve pendant cinq ans les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves, à compter de leur date d'obtention.

Art. 5 - Les correspondances entre les unités de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 29 juillet 2004 portant création du brevet d'études professionnelles Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement et les unités de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en **annexe Ild** au présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions de l'arrêté du 29 juillet 2004 précité et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté, conformément à l'article D. 337-37-1 du code de l'éducation, à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

Art. 6 - Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une ou plusieurs épreuves d'enseignement général d'un brevet d'études professionnelles préparé antérieurement peuvent, à leur demande, dans la limite de cinq ans à compter de leur date d'obtention, être dispensés des unités d'enseignement général correspondantes de la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles conformément à l'**annexe Ile** au présent arrêté.

Art. 7 - La première session d'examen de la spécialité Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement de brevet d'études professionnelles, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2011.

Art. 8 - L'arrêté du 29 juillet 2004 portant création du brevet d'études professionnelles Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement est abrogé à l'issue de la dernière session d'examen qui aura lieu en 2010.

Art. 9 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 juillet 2009.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

Journal officiel du 26 août 2009

Nota. - le présent arrêté et ses annexes I Ib, I Ic, I Id et I Ie seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du 1 er octobre 2009 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

L'intégralité du diplôme sera disponible au centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

Elle sera également diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc/>

SOMMAIRE

ANNEXE I : REFERENTIELS DU DIPLOME

Ia : Référentiel des activités professionnelles.....p 3

Ib : Référentiel de certification..... p 20

ANNEXE II : MODALITES DE CERTIFICATION

Ila : Unités constitutives du diplôme..... p 53

Ilb : Règlement d'examen..... p 57

Ilc : Définition des épreuves..... p 58

Ild : Tableau de correspondance entre épreuves ou unités..... p 68

Ile : Tableau de dispense des enseignements généraux.....p 68

ANNEXE I

REFERENTIEL DU DIPLOME

ANNEXE Ia

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du BEP « Métiers de l'Hygiène, de la Propreté et de l'Environnement » est un professionnel qualifié qui exerce les emplois suivants :

- agent qualifié en désinfection et en bionettoyage dans les établissements de soins et de cure ;
- agent qualifié de service dans les entreprises de propreté ;
- agent qualifié dans les services d'entretien des collectivités ou des industries (notamment les industries agroalimentaires).

DOMAINES D'ACTIVITE

Le titulaire du BEP « Métiers de l'Hygiène, de la Propreté et de l'Environnement » exerce sa profession **particulièrement dans le domaine des zones à risques ou sensibles :**

- établissements d'hospitalisation, de cure et de convalescence ;
- entreprises agroalimentaires ;
- entreprises à contraintes d'empoussièrement.

Il intervient aussi dans différentes collectivités ou entreprises appartenant aux secteurs industriel, commercial, sanitaire, environnemental et transport de personnes.

FONCTIONS EXERCEES

Ses activités peuvent être classées en cinq fonctions :

- **préparation des chantiers et des interventions :**
 - prélèvements d'échantillons avant l'intervention,
 - identification des supports, salissures, dégradations et dysfonctionnements,
 - mesures et évaluation du niveau de propreté ou du degré de dégradation ou de dysfonctionnement avant l'intervention,
 - préparation et contrôle des équipements, des matériels, des produits et du site d'intervention,
- **exécution :**
 - opérations d'entretien courant : dépoussiérage, lavage - séchage, lustrage, spray méthode,
 - opérations d'entretien, de remise en état ou de rénovation des surfaces de toute nature : détachage, décapage, protection, détartrage, injection - extraction, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression, nettoyage –vapeur,
 - opérations de décontamination et désinfection,
 - opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles,
 - opérations de nettoyage et de rangement des équipements, des matériels, des accessoires et des produits ; clôture du chantier,
 - mise en œuvre des services associés à l'activité principale en fonction d'un cahier des charges fourni,
- **maintenance :**
 - mise en œuvre d'opérations de maintenance préventive et corrective de premier et de deuxième niveaux des moyens de production,
 - déclenchement d'un processus d'intervention corrective,
- **participation à la gestion de la qualité :**
 - enregistrements techniques liés à la mise en œuvre de l'assurance qualité,
 - contrôles de la qualité des prestations,
 - traitement des prestations non conformes dans la limite de ses compétences,
- **service et communication :**
 - collecte et transmission des informations susceptibles d'améliorer la qualité du service,
 - relations professionnelles externes et internes à l'entreprise.

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Préparation des chantiers et des interventions
Activités	Prélèvements et mesures avant l'intervention
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements d'échantillons d'atmosphère confinée - Prélèvements de surface - Pose et utilisation des appareils de mesure ou d'observation
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédures de prélèvement et d'échantillonnage • Appareils de mesure ou d'observation • Matériels de prélèvement et d'étiquetage • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures et des protocoles de prélèvement et de mesure - Etiquetage conforme du prélèvement (identification du prélèvement et de l'opérateur, date et lieu du prélèvement, observations éventuelles...) - Réglage, étalonnage et utilisation corrects des appareils de mesure ou d'observation - Envoi aux services techniques d'échantillons exploitables - Respect des règles de sécurité et des mesures de prévention - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective

Fonction	Préparation des chantiers et des interventions
Activités	Identification des supports, des salissures, dégradations et dysfonctionnements Evaluation du niveau de propreté ou du degré de dégradation ou de dysfonctionnement avant l'intervention
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Constat qualitatif exhaustif de l'état de propreté ou de dégradation des surfaces, des installations ou des sites à nettoyer avant l'intervention - Relevé et interprétation des mesures et des observations - Analyse des dysfonctionnements d'une installation à nettoyer et (ou) à désinfecter
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Résultats des analyses et des prélèvements • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique • Documents d'exploitation <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation qualitative pertinente de l'état de propreté ou de dégradation

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

	<ul style="list-style-type: none"> - des surfaces, des installations ou des sites à nettoyer avant l'intervention - Evaluation quantitative de l'état de propreté ou de dégradation des surfaces, des installations et des sites avant l'intervention - Analyse méthodique des causes possibles de dysfonctionnement d'une installation à nettoyer et (ou) à désinfecter - Justification des interventions à réaliser : intervention directe ou transmission à la hiérarchie - Respect des règles de sécurité, d'hygiène et des mesures de prévention de l'environnement - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective
--	--

Fonction	Préparation des chantiers et des interventions
Activités	Choix des méthodes et des moyens, préparation et contrôle des équipements, des matériels, des produits et du site d'intervention
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des matériaux rencontrés sur le site - Choix des méthodes et des moyens à utiliser pour le travail prescrit, en fonction du support - Organisation des interventions en fonction des contraintes - Contrôle et préparation des matériels et des équipements d'intervention - Contrôle et préparation des équipements individuels et collectifs de sécurité - Choix, préparation et dosage des produits nécessaires à l'intervention - Mise en place du chantier
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels et équipements d'intervention • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Panneaux lumineux, signaux lumineux, matériel de balisage et de consignation • Produits d'intervention • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique • Documents d'exploitation <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie partielle
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Produits d'intervention adaptés et correctement dosés - Méthodes et moyens adaptés aux résultats attendus - Adaptation éventuelle des moyens et des protocoles en fonction des contraintes et dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène - Matériels opérationnels - Equipements complets - Documents d'exploitation renseignés

Fonction	Exécution
----------	-----------

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Activités	Mise en oeuvre des opérations d'entretien courant : dépoussiérage, lavage-séchage, spray méthode, lustrage
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en route et mise à l'arrêt des équipements conformément aux protocoles - Réalisation des opérations techniques : dépoussiérage, lavage-séchage, spray méthode, lustrage - Application des mesures et des dispositifs de sécurité adaptés aux risques et aux facteurs potentiels d'accidents conformément aux instructions reçues - Application des mesures et des moyens permettant de préserver la qualité de l'environnement
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements et matériels • Produits • Procédures et protocoles de nettoyage • Fiches équipements et matériels • Fiches techniques des produits à utiliser • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de mise en route, d'utilisation et de mise à l'arrêt des équipements et matériels - Respect des procédures et des protocoles de nettoyage - Respect des règles d'hygiène et de sécurité et des mesures de prévention - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective - Obtention du niveau de propreté conforme au cahier des charges - Application rigoureuse des consignes permettant de préserver la qualité de l'environnement

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Exécution
Activités	Mise en œuvre d'opérations de remise en état ou de rénovation des surfaces de toute nature : détachage, décapage, détartrage, injection-extraction, protection, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression, nettoyage vapeur
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en route et mise à l'arrêt des équipements conformément aux protocoles - Réalisation des opérations techniques : détachage, décapage, détartrage, injection-extraction, protection, shampooing, nettoyage à la mousse, nettoyage à la haute pression, nettoyage vapeur - Application des mesures et des dispositifs de sécurité adaptés aux risques et aux facteurs potentiels d'accidents conformément aux instructions reçues - Application des mesures et des moyens permettant de préserver la qualité de l'environnement
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements et matériels • Produits • Procédures et protocoles de nettoyage • Fiches équipements et matériels • Fiches techniques des produits à utiliser • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale dans le cadre du travail prescrit
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de mise en route, d'utilisation et de mise à l'arrêt des matériels et équipements - Respect des procédures et des protocoles d'entretien, de remise en état ou de rénovation des surfaces - Respect des règles de sécurité et des mesures de prévention - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective - Obtention du niveau de propreté conforme au cahier des charges - Application rigoureuse des consignes permettant de préserver la qualité de l'environnement

Fonction	Exécution
----------	-----------

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Activités	Mise en oeuvre d'opérations de décontamination, de prédésinfection, de désinfection et de conditionnement de matériels
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation du matériel, des matériaux ou des produits à stériliser <ul style="list-style-type: none"> ➤ Exécution des opérations de prédésinfection ➤ Exécution des opérations de lavage du matériel désinfecté ➤ Exécution des opérations de conditionnement ➤ Chargement de l'autoclave - Conduite d'opérations de décontamination et de désinfection de matériels, de matériaux ou de produits par des agents chimiques
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels, matériaux, produits à stériliser • Dispositifs à prédésinfecter ou à désinfecter • Matériel utilisé pour la pré-désinfection, le lavage et la désinfection et le conditionnement • Agents chimiques utilisés pour la prédésinfection, le lavage et la désinfection des matériels, matériaux, produits, locaux ou dispositifs • Témoins de stérilisation • Protocoles opératoires • Fiches techniques • Fiches de traçabilité <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale pour l'exécution des tâches sous le contrôle du responsable
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence du dispositif mis en oeuvre pour collecter les objets et produits à désinfecter - Pertinence du tri des objets ou des produits à désinfecter - Pertinence de la circulation des matériels, matériaux et produits à désinfecter ou désinfectés - Respect des protocoles opératoires - Documents de traçabilité correctement renseignés - Conditionnement conforme aux exigences

Fonction	Exécution
----------	-----------

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Activités	Mise en œuvre d'opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en route, utilisation et mise à l'arrêt des équipements conformément aux protocoles - Réalisation des opérations techniques de bionettoyage combiné et bionettoyage séparé <ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en oeuvre de protocoles spécifiques aux différents niveaux des zones à risques (1, 2, 3, 4) ➤ Mise en oeuvre de protocoles spécifiques aux différents secteurs professionnels : hospitalier, agroalimentaire et industriel - Mise en œuvre des mesures et des dispositifs de sécurité adaptés à la prévention des risques de biocontaminations - Mise en oeuvre des mesures et des dispositifs de sécurité adaptés à la prévention des risques professionnels et aux facteurs potentiels d'accidents conformément aux instructions reçues - Mise en œuvre des mesures et des moyens permettant de préserver la qualité de l'environnement - Mise en œuvre des contrôles
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Locaux des différentes zones à risques et secteurs professionnels • Equipements et matériels spécifiques • Produits • Procédures et protocoles de bionettoyage • Fiches équipements et matériels • Fiches techniques des produits à utiliser • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, documentation technique • Fiche de poste <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale pour l'exécution des tâches sous le contrôle du responsable
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures de mise en route, d'utilisation et de mise à l'arrêt des matériels et des équipements - Respect rigoureux des procédures et des protocoles de bionettoyage dans les différentes zones à risques - Respect des règles de sécurité et des mesures de prévention des biocontaminations - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective - Obtention du niveau de propreté et d'hygiène conforme au cahier des charges - Application rigoureuse des consignes permettant de mesurer et de préserver la qualité de l'environnement - Circulation rationnelle des matériels, des produits, des matériaux, de façon à éviter les biocontaminations

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Exécution
Activités	Mise en œuvre d'opérations de nettoyage ou nettoyage-désinfection et rangement des équipements, des matériels, des accessoires et des produits ; clôture du chantier
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Nettoyage ou nettoyage-désinfection et vérification des équipements, des matériels et des accessoires - Arrimage des équipements, des matériels et des accessoires préalablement à un transport - Entretien et rangement des matériels et des accessoires - Tri sélectif, conditionnement, évacuation des déchets et des effluents - Déballisage - Restauration du fonctionnement de l'installation ou du site après l'intervention
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements, matériels et accessoires • Produits • Procédures et protocoles de conditionnement et d'évacuation des déchets et des effluents • Fiches techniques des produits utilisés • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Equipements, matériels et accessoires nettoyés - Equipements, matériels, accessoires et produits arrimés - Equipements, matériels, accessoires et produits répertoriés et rangés - Déchets conditionnés et évacués conformément aux procédures et dans le cadre des réglementations en vigueur - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective - Environnement du chantier remis en état et éventuellement en sécurité - Rétablissement du fonctionnement de l'installation ou du site après intervention

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Exécution
Activités	Mise en œuvre des services associés à l'activité principale en fonction d'un cahier des charges fourni
Tâches	<p>Service de proximité pour l'occupant</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préparation des salles pour des évènements, cérémonies ou accueil - Mise en place des fournitures et consommables de bureautique <p>Service concernant les bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérage des anomalies ou détériorations liées à la maintenance des bâtiments et des installations - Maintenance multitechnique immobilière simple - Intervention corrective mineure sur les bâtiments et les installations
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation de travail • Fiche de poste et moyens techniques • Habilitation électrique B0 V <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie partielle
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de la prestation aux besoins du client et aux prescriptions de la fiche de poste - Echange standard correct, effectué dans la limite de ses compétences - Pose et dépose correctes d'éléments simples effectuées dans la limite de ses compétences - Suivi rigoureux des procédures - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Maintenance
Activités	Mise en œuvre d'opérations de maintenance préventive et corrective de premier et de deuxième niveaux des moyens de production
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de l'état et vérification du bon fonctionnement des équipements, des matériels et des accessoires - Entretien courant des équipements, des matériels et des accessoires - Démontage et remontage d'éléments simples ou de pièces de rechange - Enregistrement des opérations de maintenance effectuées
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements, matériels et accessoires • Pièces standard • Outillage • Procédures de maintenance • Fiches d'utilisation des équipements et des matériels • Fiches d'entretien • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique • Planning des opérations de maintenance <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Opportunité et périodicité des contrôles - Recensement pertinent des anomalies - Echange standard correct, effectué dans la limite de ses compétences - Pose et dépose correctes d'éléments simples effectuées dans la limite de ses compétences - Suivi rigoureux des procédures de maintenance de premier et deuxième niveaux fixées par le constructeur ou l'installateur - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Maintenance
Activités	Déclenchement d'un processus d'intervention corrective
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage d'un dysfonctionnement ou d'une anomalie ; recherche éventuelle de la cause du dysfonctionnement - Demande d'une intervention corrective ne relevant pas de sa compétence
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipements, matériels et accessoires en état de dysfonctionnement ou présentant des anomalies • Locaux présentant des anomalies ou des dégradations • Notices techniques des équipements et des matériels répertoriant une liste des anomalies et des dysfonctionnements probables et les solutions correctives • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Fiche de demande d'intervention <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Examen et essai préalables des équipements et des matériels en vue de repérer des anomalies ou des dysfonctionnements - Repérage exhaustif des anomalies et des dégradations - Recherche de l'origine possible de l'anomalie ou du dysfonctionnement - Pertinence de l'analyse mise en œuvre pour la recherche des causes des dysfonctionnements, anomalies, dégradations - Formulation pertinente d'une demande d'assistance adaptée à la situation - Mode de transmission adapté à l'urgence ou au type d'intervention - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Participation à la gestion de la qualité
Activités	Enregistrements techniques liés à la mise en œuvre de la démarche qualité
Tâches	<ul style="list-style-type: none">- Enregistrement des opérations techniques effectuées, des résultats, des observations et des mesures- Enregistrement des défaillances ou des dysfonctionnements et des opérations de maintenance effectuées
Conditions d'exercice	MOYENS ET RESSOURCES <ul style="list-style-type: none">• Supports d'enregistrements techniques• Procédures d'archivage et de confidentialité AUTONOMIE <ul style="list-style-type: none">• Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Exhaustivité, exactitude et concision des informations enregistrées- Indexage et archivage des enregistrements- Respect de la confidentialité

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Participation à la gestion de la qualité
Activités	Autocontrôle de la qualité des prestations
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvements et mesures sur les sites, les locaux, les équipements et les matériels - Evaluation qualitative et quantitative de l'état de propreté des surfaces, des installations ou des sites après l'intervention - Evaluation du degré de restauration du fonctionnement de l'installation ou du site après l'intervention
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels de prélèvement d'échantillons • Appareils de mesure ou d'observation • Equipements individuels et collectifs de sécurité • Textes réglementaires, consignes de sécurité et mesures de prévention, normes, documentation technique • Documents d'exploitation <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale ou partielle selon les situations professionnelles
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation qualitative pertinente de l'état de propreté des surfaces, des installations ou des sites à nettoyer après l'intervention - Evaluation quantitative pertinente de l'état de propreté des surfaces, des installations ou des sites après l'intervention - Rétablissement du fonctionnement de l'installation ou du site après l'intervention - Utilisation rigoureuse des équipements de protection individuelle et collective

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Participation à la gestion de la qualité
Activités	Traitement des prestations non conformes dans la limite de ses compétences
Tâches	<ul style="list-style-type: none">- Interprétation des relevés et des mesures et identification des causes d'écart- Demande d'investigations complémentaires- Proposition d'actions correctrices
Conditions d'exercice	MOYENS ET RESSOURCES <ul style="list-style-type: none">• Exigences : fourchettes et seuils de tolérance pour chaque test ou mesure• Résultats antérieurs AUTONOMIE <ul style="list-style-type: none">• Autonomie partielle sous le contrôle du chef de chantier
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Comparaison entre les résultats obtenus et les exigences définies dans les procédures en rapport avec le cahier des charges- Identification éventuelle des causes d'écart et proposition d'actions correctrices adéquates- Demande éventuelle d'investigations complémentaires opportunes- Information du chef de chantier

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Communication et service
Activités	Collecte et transmission des informations susceptibles d'améliorer la qualité du service pour le client
Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact - Examen du site, de l'installation, du local, de la surface sur lesquels sera effectuée l'intervention - Dialogue avec l'utilisateur pour estimer la qualité de la prestation - Remontée hiérarchique des informations - Information des clients et des usagers lorsque la nature du chantier le nécessite
Conditions d'exercice	<p>MOYENS ET RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation de travail • Nature de l'information • Partenaires (utilisateur, client, collègue) • Documents de préparation du chantier • Destinataires des comptes rendus ou des informations • Documents d'exploitation <p>AUTONOMIE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Courtoisie dans la relation avec le client et/ou l'utilisateur - Examen exhaustif et critique du chantier - Prise en compte des attentes de l'utilisateur ou du client - Cohérence des propositions d'amélioration de la prestation avec le besoin exprimé par l'utilisateur ou le client. Transmission de ces propositions à la hiérarchie - Compte rendu destiné à la hiérarchie : travaux à effectuer ou effectués, travaux de maintenance, exposé des difficultés prévisibles ou rencontrées, incidents de service, dysfonctionnements et solutions apportées ...

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Fonction	Communication et service
Activités	Relations professionnelles internes à l'entreprise
Tâches	<ul style="list-style-type: none">- Transmission des informations nécessaires à la continuité du service lors d'un changement d'équipe ou de poste- Accompagnement d'un nouvel employé de même niveau ou de niveau inférieur de qualification- Compte-rendu de son activité à la hiérarchie- Prise de contact avec la hiérarchie en cas d'écart entre le travail prévu et la demande du client
Conditions d'exercice	MOYENS ET RESSOURCES <ul style="list-style-type: none">• Fiche de poste et moyens techniques• Situations de travail• Consignes de l'entreprise pour le relevé et la transmission des informations AUTONOMIE <ul style="list-style-type: none">• Autonomie totale
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none">- Transmission fiable et fonctionnelle des informations

ANNEXE Ib

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

MISE EN RELATION DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DES COMPETENCES

FONCTIONS	CAPACITES	Compétences
Toutes fonctions	C1 - S'informer	C11 Rechercher l'information technique
		C12 Décoder l'information technique
		C13 Sélectionner, classer, utiliser l'information à des fins professionnelles
Préparation des chantiers et des interventions Maintenance Participation à la gestion de la qualité	C2 - Analyser	C21 Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention
		C22 Mettre en œuvre une méthode d'analyse a priori des risques
		C23 Evaluer l'efficacité de l'activité par rapport au travail demandé
Préparation des chantiers et des interventions	C3 - Organiser	C31 Préparer et contrôler les équipements, gérer le poste de travail
		C32 S'adapter à une situation non prévue
Exécution Préparation des chantiers et des interventions Participation à la gestion de la qualité Services associés Maintenance	C4 - Réaliser	C41 Mettre en œuvre des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles
		C42 Mettre en œuvre des opérations préparatoires à la stérilisation
		C43 Mettre en oeuvre des opérations d'entretien courant, de rénovation et de remise en état des surfaces
		C44 Effectuer des services associés à l'activité principale *
		C45 Assurer la clôture du chantier et réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective
		C46 Mettre en oeuvre des opérations participant au contrôle de la qualité
		C47 Mettre en œuvre les mesures de sécurité
Toutes fonctions	C5 - Communiquer	C51 Assurer des relations avec les partenaires internes ou externes à l'entreprise
		C52 Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité

- Il sera nécessaire de prévoir une formation à l'habilitation électrique B0 V avec délivrance d'une attestation de formation.

CAPACITE C1 : S'INFORMER

COMPETENCE C11 : Rechercher l'information technique

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C111 Recenser et sélectionner les différentes sources documentaires professionnelles	Situation réelle ou simulée nécessitant une recherche documentaire	Pertinence de l'inventaire des sources documentaires, des documents et des personnes sélectionnées en fonction de la situation
C112 Repérer les différents documents nécessaires au travail demandé	Lieux, organismes et personnes ressources Fonds documentaire Moyens de télécommunication	
C113 Identifier les personnes ressources	Organigramme	

CAPACITE C1 : S'INFORMER

COMPETENCE C12 : Décoder l'information technique

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C121 Lire et traduire .Des documents d'organisation .Des documents techniques	Situation réelle ou simulée Plans, organigrammes, plannings, documents de gestion... Fiches techniques de produits, matériels Etiquettes, protocoles, pictogrammes	Exactitude et pertinence de la traduction et de l'interprétation
C122 Traduire une observation, une information par un schéma, un plan...	Textes réglementaires Fiches sécurité Consignes de l'entreprise, notes de service ...	

CAPACITE C1 : S'INFORMER

COMPETENCE C13 : Sélectionner, classer, utiliser l'information à des fins professionnelles

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C131 Extraire d'un document des informations relatives à un sujet et les classer	Situation réelle ou simulée Documents relatifs au sujet	Pertinence des informations sélectionnées et présentation ordonnée et synthétique
C132 Constituer un dossier simple : <ul style="list-style-type: none"> • de sécurité • d'anomalies • d'information des clients, du public 	Documents d'exploitation : bordereaux, plans, règlements, consignes, procès verbaux, relevés d'anomalies...	Organisation pertinente du dossier en vue de son exploitation

CAPACITE C2 : ANALYSER

COMPETENCE C21 : Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C211 Réaliser l'état des lieux	Extraits du cahier des charges Inventaire des ressources (matériel, produits, ressources humaines) Fiches techniques Recommandations, normes, règlement intérieur	Inventaire des moyens nécessaires à la mise en œuvre du chantier Choix pertinent et justification des moyens et des méthodes
C212 Identifier les travaux à réaliser sur le chantier		
C213 Inventorier le matériel, les produits et consommables nécessaires		
C214 Déterminer la méthode appropriée		

CAPACITE C2 : ANALYSER

COMPETENCE C 22 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse a priori des risques

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C221 Identifier et évaluer les risques liés à l'activité	Situation réelle ou simulée Informations concernant le chantier ou l'activité (extraits du cahier des charges, dossier technique, document unique, plan de prévention des risques...)	Inventaire des risques encourus et des nuisances Repérage du ou des risque(s) dominant(s) Proposition adaptée de mesures de prévention
C222 Identifier et évaluer les nuisances sur l'environnement		
C223 Proposer des mesures de prévention		

CAPACITE C2 : ANALYSER

COMPETENCE C 23 : Evaluer l'efficacité de l'activité par rapport au travail demandé

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C231 Identifier les écarts entre l'attendu et le réalisé	Extraits du cahier des charges Résultats des contrôles Moyens humains et matériels	Repérage des écarts et des dysfonctionnements Proposition pertinente de solutions
C232 Repérer et rechercher les causes d'un dysfonctionnement		
C233 Proposer des solutions correctives ou des améliorations		

COMPETENCE C31 : Préparer et contrôler les équipements, gérer le poste de travail

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C311 Vérifier la disponibilité des produits, matériels et équipements nécessaires au travail	Situation réelle ou simulée Prescriptions écrites (extraits du cahier des charges, protocoles, gammes opératoires) ou prescriptions orales Produits, matériels et équipements Documents professionnels	Identification des produits, matériels et équipements nécessaires à l'activité Exactitude et exhaustivité du repérage des produits, matériels et équipements non disponibles Renseignement correct des documents
C312 Signaler les besoins pour une commande de produits, matériels et pièces de rechange	Situation réelle ou simulée Moyens de communication (téléphone, radio, informatique, documents...)	Signalement pertinent des besoins par les moyens à disposition Prise en compte des délais d'approvisionnement
C313 Vérifier l'état de fonctionnement des matériels et équipements par rapport aux consignes : contrôles, périodicité des contrôles...	Situation réelle ou simulée Prescriptions écrites ou orales Normes, consignes, réglementation Matériels, équipements et accessoires Equipements individuels et collectifs de sécurité : tenues professionnelles, balises... Fiche de suivi des contrôles	Exhaustivité du relevé des anomalies éventuellement détectées après vérification : état de fonctionnement des matériels et des équipements, présence et état des équipements de sécurité
C314 Vérifier la présence des documents administratifs et des documents d'exploitation	Situation réelle ou simulée Documents administratifs Documents d'exploitation	Signalement des documents d'exploitation ou administratifs éventuellement manquants
C315 Prévoir l'organisation du poste de travail en tenant compte des contraintes : protocoles, degré de salissure, produits, matériels et équipements disponibles, respect des règles d'hygiène, de prévention et de sécurité	Situation réelle ou simulée Plans des locaux Extraits du cahier des charges, protocoles, consignes de sécurité Fiches techniques Normes et réglementation Produits, matériels et équipements disponibles	Inventaire adapté des moyens nécessaires Prévision de l'installation du poste avec prise en compte des règles d'hygiène, de prévention et de sécurité.
C316 Organiser le travail seul, en équipe	Situation réelle ou simulée Plans des locaux Extraits du cahier des charges Temps impartis (cadences professionnelles)	Liste exhaustive des tâches à effectuer Chronologie pertinente des tâches Prise en compte des cadences professionnelles, des moyens humains et matériels Intégration des temps et tâches nécessaires à la préparation du chantier, à la remise en état du poste de travail, à la clôture du chantier

Compétence : C32 – S'adapter à une situation non prévue

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
Proposer une solution adaptée à la nouvelle situation	Situation réelle ou simulée	Détermination des priorités Solution cohérente tenant compte de la limite des compétences

CAPACITE C4 : REALISER

COMPETENCE C41 : Mettre en œuvre des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles

Ressources communes	Indicateurs d'évaluation communs
Tous locaux Protocoles, procédures Extraits de cahier des charges Equipement professionnel complet Equipement de protection individuel	Tenue adaptée Respect des règles d'hygiène et de sécurité concernant les opérateurs et l'environnement Gestes et postures adaptés Respect des règles d'économie Respect des procédures, des protocoles Choix adapté des matériels et des accessoires Choix adapté des produits Maîtrise des gestes et des techniques Maîtrise de l'utilisation des appareils Respect de la circulation des personnes Respect des locaux, des équipements et des matériels Respect du temps imparti Résultats conformes aux prescriptions

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
C411 Mettre en route le chantier	Locaux des différentes zones à risques selon : le milieu professionnel hospitalier agroalimentaire industriel le niveau de risque faible risque moyen risque haut risque très haut risque Zones réelles ou simulées selon les moyens de l'établissement Documents d'exploitation du chantier Balisage	Cf indicateurs d'évaluation communs Vérification de la fiche de préparation de chantier

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
C412 Effectuer des opérations préliminaires à la désinfection des sols et des parois : Prénettoyage Décontamination	Lavette, raclette, balai trapèze, aspirateur à filtration absolue, nettoyeur vapeur Locaux agroalimentaires Locaux industriels ou hospitaliers Produits Protocoles	Cf indicateurs d'évaluation communs
C413 Effectuer une désinfection des sols et des parois Par lavage et désinfection méthode combinée ou séparée Par dispersion de désinfectant hors présence humaine	Locaux agroalimentaires et industriels ou hospitaliers Lavette, raclette, balai réservoir, monobrosse, nettoyeur moyenne pression, canon à mousse, pulvérisateur, appareil de désinfection par voie aérienne Détergents, désinfectants Fiches techniques des matériels et produits à utiliser Protocoles	Cf indicateurs d'évaluation communs Respect strict des protocoles Utilisation rationnelle des matériels et des produits Respect des paramètres de désinfection : concentration, pH, temps d'action, température... Niveau de protection des opérateurs adapté à la méthode
CAPACITE C4 : REALISER		

COMPETENCE C42 : Mettre en œuvre des opérations préparatoires à la stérilisation

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
C421 Collecter le matériel à stériliser	Locaux professionnels Situation réelle ou simulée Bac de décontamination contenant le matériel à stériliser et le produit décontaminant Chariot de transport Tenue professionnelle Documents d'exploitation (circuits de collecte, cahier des charges, protocoles, fiche de suivi...)	Respect des circuits et des protocoles Fiche de suivi renseignée Tenue professionnelle adaptée
C422 Effectuer des opérations de tri, de lavage et de séchage des matériels à stériliser	Matériels à stériliser Matériels utilisés pour le tri, le lavage et le séchage Machines à tambours, à jets rotatifs, à ultrasons Détergents et désinfectants Tenue professionnelle Protocoles Documents d'exploitation	Respect des protocoles Vérification quantitative et qualitative des matériels à stériliser Tri du matériel thermosensible et thermorésistant Vérification visuelle de l'état des matériels Lavage et séchage adaptés Vérification de la qualité du séchage Tenue professionnelle adaptée
C423 Effectuer des opérations de désinfection par trempage	Matériels à désinfecter Bacs de désinfection Désinfectants Tenue professionnelle Protocoles Documents d'exploitation et traçabilité	Respect des protocoles Tenue professionnelle adaptée Fiche de suivi renseignée

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

C424 Effectuer des opérations de conditionnement	Matériels et machines utilisés pour le conditionnement et l'étiquetage Matériels et dispositifs à stériliser Tenue professionnelle Protocoles Documents d'exploitation et traçabilité Témoins de stérilisation	Respect des protocoles Conditionnements adaptés aux procédés de stérilisation et aux exigences des services Vérification de la qualité du conditionnement et de l'étiquetage Mise en place des témoins de stérilisation Tenue professionnelle adaptée
--	---	---

CAPACITE C4 : REALISER

COMPETENCE C43 Réaliser des opérations d'entretien courant, de rénovation et de remise en état des surfaces

Ressources communes	Indicateurs d'évaluation communs
Tous locaux Protocoles, procédures Extraits de cahier des charges Equipement professionnel complet Equipement de protection individuelle	Tenue adaptée Respect des règles d'hygiène et de sécurité concernant les opérateurs et l'environnement Gestes et postures adaptés Respect des règles d'économie Respect des procédures, des protocoles Choix adapté des matériels et des accessoires Choix adapté des produits Maîtrise des gestes et des techniques Maîtrise de l'utilisation des appareils Respect de la circulation des personnes Respect des locaux, des équipements et des matériels Respect du temps imparti Résultats conformes aux prescriptions

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
C431 Mettre en œuvre des opérations d'entretien courant Conduire un dépoussiérage des surfaces horizontales, verticales, des mobiliers et objets meublants manuel mécanique Conduire un lavage manuel du mobilier	 Gaze, lavette, microfibres Balai trapèze, pelle, balayette Pulvérisateur Produit agglutinant Aspirateur poussières sur roulettes ou dorsal Aspirobrosseur Chariot multiservice Microfibres, lavette, raclette Seau Spatule Produits détergents	 Cf indicateurs d'évaluation communs Utilisation correcte des gazes : humidification, placement, renouvellement Cf indicateurs d'évaluation communs Cf indicateurs d'évaluation communs

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
manuel d'un sol	Chariot de lavage Balai faubert, balai de lavage à plat, frottoir Abrasif Raclette à sol Produits détergents	Mouillage adapté aux salissures et au support Changement opportun de la solution de lavage Absence de coulure ou de trace après séchage
manuel de la vitrerie et des parois	Raclette, mouilleur Perche télescopique Echelle ou escabeau homologué Serpillière, chiffon, peau de chamois Seau à vitres Grattoir Produits détergents	Mouillage adapté aux salissures et au support Changement opportun de la solution de lavage Absence de coulure ou de trace après séchage
mécanisé d'un sol	Monobrosse équipée, auto laveuse Aspirateur à eau, mixte Raclette à sol Chariot de lavage, balai faubert Balai de lavage à plat Balai frottoir et abrasif ou lave-pont Produits détergents	Cf indicateurs d'évaluation communs Maîtrise du débit de la solution de lavage Absence de trace d'eau
Conduire un lavage et une désinfection d'un bloc sanitaire et de ses accessoires	Chariot multiservice équipé Lavette, microfibres Vadrouille Balai faubert ou balai à plat microfibres, mouilleur, raclette Gants Consommables Produits : détergent désinfectant, détartrant désodorisant, crème abrasive	Cf indicateurs d'évaluation communs Absence de trace Absence d'odeur nauséabonde Contrôle et recharge des accessoires et distributeurs
Réaliser une spray méthode une spray moquette un lustrage	Monobrosse équipée Disque abrasif Disque textile Balai frottoir et abrasif Balai trapèze, gaze, pelle, balayette Pulvérisateur Produits pour spray	Cf indicateurs d'évaluation communs Absence de trace Brillance ou aspect homogène Disque entretenu dès la fin du travail
C432 Mettre en œuvre des opérations de remise en état ou de rénovation des surfaces Réaliser un décapage au mouillé à sec	Tout sol protégé à l'exception du bois Monobrosse équipée Disque abrasif Pulvérisateur, seau Aspirateur à eau ou mixte Chariot de lavage Balai frottoir et abrasif Serpillière Produits de décapage Papier pH	Cf indicateurs d'évaluation communs Absence de trace d'émulsion Sol neutralisé

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Compétences détaillées	Ressources spécifiques	Indicateurs d'évaluation spécifiques
Conduire une technique de protection par application manuelle	Tout sol à l'exception du bois Applicateur d'émulsion et/ou balai de lavage à plat, faubert, mouilleur Produits de protection : émulsion... Seau	Cf indicateurs d'évaluation communs Film homogène Matériel entretenu dès la fin du travail
Réaliser un détachage	Kit de détachage	Cf indicateurs d'évaluation communs Revêtement détaché sans détérioration du support (couleur, intégrité...)
Remettre en état un revêtement textile : Shampooing au mouillé Shampooing à la mousse sèche Injection extraction	Monobrosse équipée et/ou compresseur et/ou générateur de mousse Appareil à injection extraction Brosse nylon souple Seau, brosse à main, serpillière, chiffon Souffleur Aspirateur ou aspirobrosseur Balai brosse ou peigne à moquette Produits : détergent, anti-mousse	Cf indicateurs d'évaluation communs Faible degré d'humidité Absence d'auréole au séchage (et faible quantité d'extrait sec) Respect de l'aspect du velours
Réaliser un nettoyage à la vapeur	Nettoyeur vapeur Raclette, seau, lavette, microfibres	Cf indicateurs d'évaluation communs Absence de trace Maintien de l'intégrité du support

CAPACITE C4 : REALISER

COMPETENCE C44 : Effectuer des services associés à l'activité principale

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
<p>C441 Aménager un espace en réponse à une demande Préparer des salles pour un événement</p> <p>Contribuer à la signalétique</p> <p>Procéder à la remise en place initiale</p>	<p>Fiches d'intervention, prescriptions Plans</p> <p>Panneaux d'information et de signalisation</p> <p>Fiches d'intervention, prescriptions Plans</p>	<p>Adéquation entre la demande et la solution proposée Prise en compte des besoins de l'utilisateur et de la spécificité des locaux et des mobiliers Respect du mobilier et de l'environnement lors des manipulations Proposition esthétique d'aménagement Respect du temps imparti Gestes et postures adaptés</p> <p>Emplacement adapté Respect des normes de sécurité</p> <p>Respect de l'état initial</p>
<p>C442 Approvisionner en fournitures et consommables de bureautique</p>	<p>Consignes de distribution Bons d'approvisionnement Chariot de manutention Fournitures et consommables bureautiques : papier, classeurs, intercalaires, crayons et stylos, sacs poubelles, cartouches d'encre</p>	<p>Conformité à la demande Organisation logique de la distribution</p>
<p>C443 Assurer la maintenance multi-technique immobilière simple</p> <p>Recenser les anomalies en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gros œuvre (fissures) Deuxième œuvre : revêtements de sols et de murs, huisseries.... Structures mobiles : serrurerie, quincaillerie, fenêtres, rideaux... Réseaux d'appareillage électrique Réseaux d'appareillage fluide <p>Procéder à un échange standard d'éléments : ampoule, fusible, joint, poignée de porte, rideau...</p> <p>Effectuer une intervention mineure : changement de dalle, raccord de</p>	<p>Situation donnée Locaux Equipements professionnels et techniques Imprimés de relevé d'anomalies</p> <p>Locaux Habilitation électrique B0 V Equipements professionnels et techniques Bons d'approvisionnement Fiches d'intervention Outillage Pièces de rechange standard</p> <p>Locaux Equipements professionnels et</p>	<p>Repérage exhaustif des anomalies existantes Evaluation des risques liés aux anomalies Rigueur du relevé d'anomalies</p> <p>Respect des règles de sécurité Gestes et postures adaptés Conformité au résultat attendu Respect de l'intégrité du support Rédaction du rapport d'intervention Propreté du site après intervention</p> <p>Respect des règles de sécurité Gestes et postures adaptés</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
peinture, débouchage de siphon, pose de tableaux ...	techniques Bons d'approvisionnement Fiches techniques Fiches d'intervention Outillage Produits	Conformité au résultat attendu Rédaction du rapport d'intervention Propreté du site après intervention
<p>C444 Participer à de petits déménagements internes</p> <p>Démonter, remonter le mobilier</p> <p>Transporter les matériels d'un local à un autre</p> <p>Installer le matériel et le mobilier</p>	<p>Locaux, équipements, mobilier Outillage Fiches d'intervention</p> <p>Matériel de manutention</p>	<p>Démontage et remontage corrects Utilisation correcte des outillages Respect du mobilier et de l'environnement</p> <p>Choix adapté et utilisation correcte du matériel de manutention Gestes et postures adaptés</p> <p>Conformité de l'installation à la demande (fiche d'intervention)</p>

CAPACITE C4 : REALISER

COMPETENCE C45 : Assurer la clôture du chantier et réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
<p>C451 Entretien des équipements, les matériels et les accessoires</p> <p>Contrôler, démonter, remonter, vidanger, laver et sécher les matériels et les accessoires</p>	<p>Equipements, matériel et accessoires à entretenir</p> <p>Fiches de sortie</p> <p>Dossier technique</p> <p>Aire d'entretien</p> <p>Local de rangement</p> <p>Procédures d'entretien</p>	<p>Contrôle quantitatif et qualitatif du matériel en retour</p> <p>Choix adapté des procédures d'entretien (y compris la vérification du niveau et de la remise en charge des batteries)</p> <p>Respect de l'intégrité des matériels (disques, plateaux, moteurs...)</p> <p>Respect du rangement du matériel et du local</p> <p>Respect des règles de sécurité</p>
<p>C452 Gérer les effluents et les déchets</p>	<p>Situation réelle</p> <p>Procédures</p> <p>Consignes issues du plan de prévention</p> <p>Règlement d'entreprise</p>	<p>Respect des procédures et consignes</p>
<p>C453 Collecter et trier les déchets industriels banals (DIB)</p>	<p>Matériel de collecte</p> <p>Extraits du cahier des charges</p>	<p>Tri sélectif conforme au cahier des charges</p> <p>Respect du secret professionnel</p>
<p>C454 Vérifier un site après l'intervention</p>	<p>Situation réelle</p>	<p>Chantier rendu à la circulation sans danger pour l'environnement</p> <p>Site en état de fonctionnement</p>
<p>C455 Assurer la maintenance des matériels et accessoires</p>	<p>Matériels et accessoires nécessitant une maintenance</p> <p>Petit outillage</p> <p>Fiches de recensement des anomalies</p> <p>Dossier technique</p> <p>Pièces de rechange (lames de caoutchouc, écrous...)</p>	<p>Matériel remis en état de bon fonctionnement</p> <p>Fiche de recensement d'anomalies correctement renseignée</p>

CAPACITE C 4 : REALISER

COMPETENCE C46 : Mettre en œuvre des opérations participant au contrôle de la qualité

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C461 Vérifier les produits et les matériels nécessaires au travail sur le site	Situation réelle en autonomie totale ou partielle Textes législatifs ou réglementaires Fiches de stock Fiches techniques de produits Fiches de données sécurité Imprimés de traitement d'anomalies	Repérage et signalement des anomalies relevant de sa compétence
C462 Effectuer des contrôles qualitatifs ou quantitatifs au cours des différentes opérations	Situation réelle en autonomie partielle ou totale Fréquence des contrôles, protocoles de mesure Extraits de cahier des charges exprimé en terme de résultats Documents de consignation Fiches techniques des appareils Résultat de référence ou document étalon	Pertinence des échantillonnages de mesure Maîtrise des appareils de mesure et respect du protocole Lecture exacte des résultats Consignation fidèle des informations Indexage et archivage des informations Respect de la confidentialité des informations recueillies
visuels	Echelle de Bacharach Appareils de mesure brillance-mètre, patin de mesure d'empoussièrement (bassoumètre)	
physiques	Compteur de particules	
chimiques	Papier pH	
microbiologiques	Lame gélosée ou boîte contact ou autre dispositif adapté Collecteur d'air ATPmètre Etuve	
C463 Remédier aux écarts entre l'attendu et le réalisé	Situations professionnelles réelles	Réduction des écarts

CAPACITE : C4 - REALISER

COMPETENCE C47 : Mettre en œuvre les mesures de sécurité

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C471 Participer à la mise en place de la protection collective	Consignes issues du plan de prévention Matériel de protection collective	Respect des procédures et des consignes de sécurité Choix adapté du matériel de protection collective
C472 Mettre en œuvre les mesures de protection individuelle	Consignes issues du plan de prévention E.P.I. (Equipements de protection individuelle) Matériel nécessaire à la manutention Etiquetage et fiches produits	Choix et utilisation corrects des E.P.I. et du matériel de manutention Gestes et postures adaptés
C473 Intervenir face à une situation à risque	Situation simulée Moyens de communication Matériels nécessaires	Intervention rapide et pertinente dans la limite de ses compétences

CAPACITE C5 : COMMUNIQUER

COMPETENCE C51 : Assurer des relations avec les partenaires internes ou externes à l'entreprise

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C511 Réceptionner un message	Situation réelle ou simulée Moyens techniques de communication (moyens informatiques, audiovisuels, écrits, oraux...)	Qualité d'écoute et de compréhension : restitution et reformulation du message en langage technique correct et adapté
C512 Produire et transmettre un message oral ou écrit et s'assurer de sa réception	Situation réelle ou simulée Public ou interlocuteurs visés : partenaires internes et externes Moyens techniques de communication Informations techniques ou informations de la vie professionnelle	Pertinence du choix du destinataire Pertinence du choix des méthodes et des moyens retenus Qualité du contenu du message : structure, syntaxe, chronologie, articulations, progressivité Message communiqué dans les délais Contrôle de la réception effective du message
C513 Renseigner des documents professionnels, des documents d'exploitation	Documents professionnels et/ou d'exploitation	Exactitude, clarté et concision des renseignements portés sur les documents professionnels
C514 Rendre compte par écrit ou oral des opérations effectuées : exposé des difficultés rencontrées, des incidents de service, des dysfonctionnements, des travaux de maintenance effectués, des résultats, des besoins éventuels, des solutions d'amélioration ou des solutions correctives	Situation réelle ou simulée Destinataire du compte-rendu Documents d'exploitation Moyens techniques de communication	Précision et concision du rapport écrit ou oral Exactitude du vocabulaire utilisé Clarté et pertinence des explications données

CAPACITE C5 : COMMUNIQUER

COMPETENCE C52 : Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité

Compétences détaillées	Ressources	Indicateurs d'évaluation
C521 Repérer sa fonction, sa place dans l'entreprise ou la collectivité	Organigrammes hiérarchiques et fonctionnels de l'entreprise ou de la collectivité	Repérage de sa fonction et de celle de chaque membre de l'équipe Respect des limites de compétence de sa fonction Respect de l'organisation fonctionnelle prévue
C522 Se présenter et établir des relations professionnelles	Organigrammes hiérarchiques et fonctionnels de l'entreprise ou de la collectivité	Tenue et comportement adaptés Utilisation d'un système conversationnel adapté à l'interlocuteur (hiérarchie, coéquipier, client...)
C523 Participer au développement de l'image de marque de l'entreprise	Situation réelle ou simulée Consignes de l'entreprise (accueil, travail, hygiène...)	Prise en compte des éléments constitutifs de l'image de marque de l'entreprise dans la tenue et le comportement

Connaissances	Limites de connaissance
S11 - Chimie appliquée	
<i>Le programme de chimie appliquée sera traité en liaison avec le programme de Sciences et s'appuiera systématiquement sur les situations professionnelles</i>	
<p>1 - L'eau 1.1 - Structure de l'eau</p> <p>1.2 - Propriétés de l'eau Masse volumique</p> <p>1.3 - L'eau solvant Phénomène d'ionisation</p> <p>1.4 - Les paramètres caractérisant une eau</p> <p>2 - La corrosion</p> <p>3 - Les composés organiques rencontrés en nettoyage Les produits détergents et leur mode d'action</p>	<p>Décrire les trois états de l'eau : liquide, solide, gazeux.</p> <p>Indiquer la masse volumique de l'eau pure.</p> <p>Expliquer le phénomène d'ionisation.</p> <p>Définir la turbidité et la dureté de l'eau.</p> <p>A partir des acquis du cours de chimie, donner une explication simple du mécanisme de la corrosion. Indiquer les facteurs influençant la corrosion.</p> <p>Indiquer les propriétés chimiques et les différentes catégories de détergents.</p>
S12 - Biochimie	
<i>Le programme de Biochimie sera mis en relation étroite avec celui de microbiologie et s'appuiera aussi souvent que possible sur des situations professionnelles.</i>	
La production et le rôle de l'ATP	<p>Donner la réaction globale d'oxydation des biomolécules dans la production d'ATP. Indiquer le rôle central de l'ATP. Expliquer sommairement le rôle principal de l'ATP (stockage de l'énergie).</p>
S13 - Microbiologie	
<p>1 - Diversité du monde microbien Algues unicellulaires, protozoaires, champignons microscopiques, bactéries et virus</p> <p>2 - Morphologie, structure et classification des bactéries Dimensions, formes, groupements, mobilité, spores, capsules Principe de la coloration de Gram Application des caractères microscopiques à l'identification des principaux groupes de bactéries Exemples de bactéries Gram + et Gram - Architecture générale d'une cellule bactérienne avec les éléments permanents et non permanents</p> <p>3 - Conditions de vie et de multiplication des</p>	<p>Définir un microorganisme. Présenter les caractéristiques morphologiques et structurales qui distinguent les différents groupes de microorganismes (ultrastructure exclue).</p> <p>Présenter les aspects microscopiques des principaux groupes bactériens. Illustrer chacun de ces critères à l'aide d'exemples caractéristiques.</p> <p>Schématiser l'ultrastructure d'une cellule bactérienne en mettant en évidence les éléments permanents et non permanents.</p> <p>Décrire la division binaire par scissiparité.</p>

Connaissances	Limites de connaissance
<p>bactéries Reproduction Croissance en milieu non renouvelé. Influence de la température, du pH et de la pression osmotique du milieu sur la croissance Sporulation</p>	<p>Commenter une courbe de croissance en milieu non renouvelé. Définir le temps de génération et le taux de croissance horaire. Présenter l'influence de la température, du pH et de la pression osmotique sur le développement des bactéries ainsi que le principe des procédés de conservation utilisant la chaleur et le froid. Indiquer les conditions favorables à la sporulation. Donner les propriétés des spores.</p>
<p>4 - Nutrition</p>	<p>Expliquer l'importance d'une source de carbone et d'énergie pour les bactéries.</p>
<p>5 - Types respiratoires</p>	<p>Expliquer les termes : «aérobie», «anaérobie», « microaérophile », «aéro-anaérobie».</p>
<p>6. Relations entre microorganismes et hôtes Pouvoir pathogène, porteurs sains 6.1. Notions de symbiose, parasitisme, commensalisme et saprophytisme</p>	<p>En s'appuyant sur des exemples, expliquer les termes : «symbiose», «parasitisme», «saprophytisme», «commensalisme».</p>
<p>6.2. Pouvoir pathogène Notion de virulence</p>	<p>Définir la virulence, le pouvoir invasif et le terme «toxine» Indiquer le rôle des facteurs concourant à la virulence.</p>
<p>Pouvoir invasif</p>	<p>Distinguer les exotoxines, les endotoxines, les cytotoxines.</p>
<p>Pouvoir toxique</p>	<p>Définir le pouvoir pathogène. Différencier les bactéries dotées d'un pouvoir pathogène spécifique des bactéries pathogènes opportunistes.</p>
<p>Facteurs liés à la bactérie : enveloppes, enzymes, toxines (exotoxines, endotoxines, cytotoxines)</p>	
<p>6.3 Notion de porteur sain</p>	<p>Expliquer la notion de porteur sain.</p>
<p>6.4 Résistances de l'organisme à l'infection microbienne Immunité non spécifique Barrière cutanéomuqueuse Réaction inflammatoire Phagocytose</p>	<p>Présenter les rôles (mécanique, chimique, biologique) de la peau et des muqueuses. Etablir la chronologie de l'ensemble des phénomènes de la réaction inflammatoire.</p>
<p>Immunité spécifique Antigènes et anticorps</p>	<p>Définir les termes «antigène», «anticorps». Commenter un schéma présentant la séquence des événements permettant l'élimination d'une bactérie et/ou d'un virus.</p>
<p>7 - Vaccination et sérothérapie</p>	<p>Présenter les différences entre l'immunité conférée par une vaccination et par une sérothérapie. Citer les vaccins obligatoires pour les personnels travaillant dans les zones à risques.</p>
<p>8 - Les agents antimicrobiens Agents physiques : Température Radiations</p>	<p>Donner le principe des méthodes de destruction des microorganismes. Commenter une courbe d'inactivation.</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>Agents chimiques et biochimiques Désinfectants et antiseptiques : classification, spectre d'activité, utilisations</p> <p>Antibiotiques : critères de classification, exemples, spectre d'activité</p> <p>Résistance des bactéries aux agents antibactériens</p>	<p>Définir et différencier antiseptiques et désinfectants. Enoncer et justifier les paramètres et règles de la désinfection. Présenter la notion de spectre d'activité. Définir les termes «bactériostatique», «bactéricide», «fongistatique», «fongicide», «virucide». Donner des exemples d'antiseptiques et de désinfectants en indiquant leur usage.</p> <p>Distinguer désinfectant et antibiotique. Définir le terme d'antibiotique.</p> <p>Enoncer les conséquences de la résistance des micro-organismes aux agents antimicrobiens.</p>
<p>S14 - Ecologie et préservation de l'environnement <i>L'ensemble de cette partie doit être tourné vers une découverte et faire le lien entre la pratique professionnelle et la préservation de l'environnement</i></p>	
<p>1 - Notion d'écologie</p> <p>2 - Les ressources en eau et leur protection</p> <p>3 - La qualité de l'air</p> <p>4 - La gestion des déchets</p>	<p>Définir écosystème, biotope et biocénose.</p> <p>Indiquer le cycle de l'eau et les différentes sources de pollution. Citer les moyens de préservation et de traitement de l'eau.</p> <p>Indiquer les différentes sources de pollution de l'air et leur implication dans les différents problèmes écologiques de la planète.</p> <p>Indiquer les différentes catégories de déchets et leurs différentes voies d'élimination et de valorisation.</p>

S2 - Prévention et traitement des biocontaminations dans les zones à risques ou sensibles

Connaissances	Limites de connaissance
S21 - Zones à risques ou sensibles	
<p>1 - Zones à risques</p> <p>2 - Milieu hospitalier Structure générale hospitalière Organigramme et fonction Conception des locaux et «nettoyabilité» Le Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales Les contraintes d'hygiène selon les secteurs hospitaliers</p> <p>3 - Milieu agroalimentaire Les différents secteurs (réception, production, assemblage...) Organigramme et fonction Conception des locaux et «nettoyabilité» La démarche HACCP</p> <p>4 - Zones sensibles en milieu industriel</p>	<p>Définir une zone à risques.</p> <p>Cf. savoir associé S 31 «connaissance des entreprises» Situer dans l'organisation hospitalière, les équipes d'entretien et d'hygiène.</p> <p>Citer des exemples de mesures réglementaires destinées à faciliter le nettoyage des locaux.</p> <p>Définir le CLIN et indiquer sa composition, ses rôles et ses fonctions.</p> <p>A partir des textes en vigueur relever les exigences réglementaires relatives aux contraintes d'hygiène.</p> <p>Situer les différents services dans la classification des zones à risques en agroalimentaire.</p> <p>Cf. savoir associé S 31 «connaissance des entreprises».</p> <p>Citer des exemples de mesures réglementaires destinées à faciliter le nettoyage des locaux.</p> <p>Mettre en évidence l'importance des activités de nettoyage dans la maîtrise des points critiques.</p> <p>Citer des exemples d'entreprises ou secteurs d'activité faisant appel à l'ultra propreté. Indiquer leur spécificité.</p>
S22 - Enceintes à empoussièremement contrôlé	
<p>Différentes enceintes : salle à empoussièremement contrôlé, salle blanche, salle propre</p>	<p>Définir et présenter les caractéristiques des différentes enceintes. Justifier la nécessité de ces locaux. A partir d'un schéma de principe, présenter la filtration de l'air (flux laminaire, flux turbulent). Enoncer les exigences liées à l'utilisation et à l'entretien de ces salles.</p>
S23 - Les biocontaminations	
<p>1 - Origine des biocontaminations Flore de l'air, flore des fluides, des matières premières et</p>	<p>Citer et classer les sources principales de biocontaminations : flores atmosphériques (atmosphères</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>des matériels Flore humaine Flore des vêtements et des chaussures Flore des animaux et des végétaux</p> <p>2 - Modes de contamination Principales causes de contamination des locaux, des produits et des personnes Modes de transmission</p> <p>3 - Biofilm Nature et caractéristiques, principaux facteurs d'adhérence au support</p> <p>4 - Conséquences sanitaires des biocontaminations Infections nosocomiales Toxi-infections alimentaires</p>	<p>libre et confinée), flores saprophytes, flores pathogènes, flores opportunistes, flores de contamination fécale, flores transitoire et résidente, flore accidentelle ...</p> <p>Illustrer à l'aide d'exemples les notions de contaminations primaires d'origine endogène (fécale, autres), exogènes (tellurique), de contaminations croisées. Classer les principales causes de contamination par la méthode des "5M".</p> <p>A partir d'un schéma indiquer les étapes de la formation du biofilm et donner ses caractéristiques.</p> <p>Définir infection nosocomiale et toxi-infections alimentaires. Enumérer les facteurs favorisants. Citer les conséquences juridiques, sociales et économiques.</p>
<p>S24 - Prévention et traitement des biocontaminations</p>	
<p>1 - Hygiène des personnels Lavage des mains : flore cutanée, produits et matériels de lavage des mains, lavage simple et antiseptique</p> <p>2 - Protection du personnel contre le risque infectieux Isolement, vaccination, séroprophylaxie, Tenue professionnelle</p> <p>3 - Nettoyage et désinfection des sols, des parois, des matériels 3.1 Le bionettoyage Objectifs, étapes, fréquences, classe de la zone Autocontrôles Paramètres de la désinfection 3.2 Désinfection par dispersion de désinfectant</p>	<p>Définir la contamination manuportée. Différencier la flore résidente et la flore transitoire. Justifier les différentes étapes d'une procédure de lavage des mains (procédure donnée).</p> <p>Présenter en les justifiant les différentes mesures d'hygiène relatives à la protection du personnel contre le risque infectieux. Citer les critères de choix d'une tenue professionnelle. Mettre en relation le degré de protection recherché avec les caractéristiques des matériaux utilisés et des accessoires utilisés.</p> <p>Définir le bionettoyage. Présenter les méthodes de bionettoyage. Mettre en relation les objectifs à atteindre et les méthodes de nettoyage et de désinfection. Indiquer l'action sur le biofilm.</p> <p>Repérer les étapes et les autocontrôles sur un plan de nettoyage.</p> <p>Citer et justifier les paramètres de la désinfection. Justifier la nécessité du rinçage en milieu agroalimentaire.</p> <p>Justifier le choix des méthodes en fonction du but à atteindre et des contraintes liées aux locaux et aux usagers. Repérer les exigences liées à la protection des opérateurs.</p>

Connaissances	Limites de connaissance
<p>3.3 Désinfection par trempage</p> <p>3.4 Matériel et produits spécifiques</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> balai réservoir dispositif de pulvérisation canon à mousse appareils d'aspiration à filtration absolue <p>Produits spécifiques</p> <p>Les détergents désinfectants et les désinfectants</p> <p>Principales catégories (phénols et dérivés, dérivés halogénés, oxydants, tensioactifs, aldéhydes, alcool, acides, huiles essentielles)</p> <p>Caractéristiques : mode d'action, spectre d'activité, stabilité, rémanence, toxicité seuil d'efficacité</p> <p>Méthodes de contrôle : écouvillonnage, gélose déshydratée, boîte contact, lame gélosée, ATPmètrie..</p> <p>4 - Stérilisation du matériel par la chaleur humide</p> <p>Principe, nature des matériels à stériliser, préparation des matériels, paramètres de stérilisation</p> <p>Cycle de stérilisation</p> <p>Contrôle de l'efficacité</p> <p>5 - Circuit des déchets</p>	<p>Justifier le choix des méthodes en fonction du but à atteindre.</p> <p>Pour chaque matériel ou appareil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquer la fonction globale ; - énoncer le principe de fonctionnement ; - énoncer les fonctions des différents organes - justifier le choix des méthodes en fonction du but à atteindre ; - justifier les organes de sécurité et de commande ; - justifier le choix de ce matériel en fonction des objectifs à atteindre ; - énoncer les règles d'utilisation dans une situation donnée ; - indiquer le mode d'entretien courant. <p>Cf. S13 Microbiologie, les agents anti-microbiens.</p> <p>A partir des principales caractéristiques des agents anti-microbiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indiquer les conséquences pratiques : dosage, temps d'action mélanges, compatibilités produit/support ou produit/produit, conservation, fréquence d'utilisation, mesures de prévention ; - donner des exemples d'utilisation pour chaque secteur professionnel (hospitalier et agroalimentaire) ; - justifier les contraintes d'utilisation dans la lutte contre les biocontaminations. <p>Citer les différentes méthodes de contrôle de la qualité microbiologique des surfaces, de l'eau et de l'air.</p> <p>Expliquer le principe de chaque méthode.</p> <p>Exploiter les résultats en fonction des critères retenus dans la pratique professionnelle.</p> <p>Cf. S13 Microbiologie, les agents antimicrobiens.</p> <p>Définir la stérilisation.</p> <p>Justifier l'importance des opérations de prédésinfection, de désinfection et de stérilisation.</p> <p>Enoncer le principe de la stérilisation par la chaleur humide.</p> <p>Citer les moyens de contrôles de l'efficacité en expliquant simplement les principes.</p> <p>Présenter le tri, le conditionnement, l'organisation des circuits, de la collecte, le traitement local des déchets selon la réglementation en vigueur.</p>

S3 - Connaissance des milieux professionnels

Connaissances	Limites de connaissance
S31 - Connaissance des entreprises	
<p>1- Le secteur de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement Les entreprises de propreté et services associés Les établissements d'hospitalisation, de cure et de convalescence Les entreprises agroalimentaires Les entreprises à contraintes d'empoussièremment Les entreprises du secteur de l'assainissement Les entreprises du secteur de la propreté urbaine</p>	<p>Identifier les différents types d'entreprises existant dans la région économique. Indiquer et caractériser la fonction spécifique et le secteur d'activité de ces entreprises ou établissements. Décrire les activités des entreprises du secteur de l'assainissement et de la propreté urbaine. Définir les notions de prestataire, de service et de client.</p>
<p>2- Gestion de la qualité 2.1 Concept de qualité Composantes de la qualité : propreté, esthétique, hygiène, service...</p> <p>2.2 Le cahier des charges : Définition : plan général Cahier des clauses techniques : Finalités (résultats ou moyens) Description des prestations Périodicité des prestations Provenance et qualité des matériels et produits Critères de qualité Mesures de qualité</p> <p>2.3 Contrat de qualité Caractéristiques Critère de qualité, degré et niveau de qualité, tolérance Validité par rapport au cahier des charges</p> <p>2.4 Mesure de la qualité (en liaison avec S2 et S4) Différents types de contrôle : visuel, lecture directe, comptage, contrôle microbiologique... Principe des méthodes de contrôle Appréciation de la satisfaction du client</p> <p>2.5 Coût de la non-qualité Manifestations de la non-qualité Coûts liés aux défaillances</p> <p>2.6 Résolution de la non-qualité</p> <p>2.7 L'assurance qualité</p>	<p>Définir la qualité. A partir d'une situation donnée, mettre en évidence les composantes de la qualité dans les services.</p> <p>Justifier l'existence d'un cahier des charges au regard de la qualité. Repérer les différentes clauses d'un cahier des charges. Identifier les éléments pris en compte dans le cahier des charges pour établir une fiche de poste. Repérer les critères de qualité et les moyens de contrôle définis dans le cahier des charges.</p> <p>Analyser et évaluer le résultat de sa propre activité.</p> <p>Identifier la nature du contrôle à effectuer. Adapter et justifier le choix du moyen à utiliser. Lire les résultats. Interpréter les résultats. Enoncer les principes de base des méthodes de contrôle. Enumérer différents types d'instruments de mesure.</p> <p>Enoncer des exemples entraînant des surcoûts relatifs à la non-qualité.</p> <p>A partir d'une situation donnée : - identifier et hiérarchiser les causes de défaillances ; - justifier les solutions et les propositions d'actions correctives.</p> <p>Définir la notion d'assurance qualité et indiquer ses objectifs.</p>

Connaissances	Limites de connaissance
S33 - Santé - sécurité	
<p>1- Cadre institutionnel de la prévention 1.1 Gestion des accidents du travail et des maladies professionnelles dans l'entreprise : Prévention Réparation</p> <p>1.2 Enjeux économiques et sociaux</p> <p>2- Les principaux risques liés à l'activité professionnelle et leur prévention</p> <p>2.1 Le risque chimique Description : Définitions fondamentales : VLE, VME Produits explosifs, inflammables et mélanges dangereux Produits toxiques et corrosifs Prévention</p> <p>2.2 Le risque incendie Description Prévention</p> <p>2.3 Le risque électrique Description Influence des différents facteurs Phénomènes dangereux Prévention : Habilitation Protection contre les risques de contact direct ou indirect Mesures à prendre en cas d'utilisation d'appareils électriques</p> <p>2.4 Les risques mécaniques liés à l'utilisation de machines et de matériels Description Prévention</p>	<p>Indiquer les obligations des employeurs et des salariés en matière de prévention. Présenter le rôle du CHSCT, des délégués du personnel et du médecin du travail. Indiquer la procédure de déclaration d'un accident du travail et d'une maladie professionnelle.</p> <p>A partir de documents du secteur professionnel concerné, présenter les conséquences économiques et sociales des accidents du travail et des maladies professionnelles. Différencier coût direct et coût indirect des accidents et des maladies professionnelles.</p> <p>Définir la Valeur Limite d'Exposition (VLE) et la Valeur Moyenne d'Exposition (VME). Citer des exemples de produits explosifs ou inflammables et des exemples de mélanges de produits incompatibles. Indiquer les différents effets physiologiques liés à l'émanation de gaz ou de vapeurs. Indiquer les risques relatifs à l'utilisation des produits corrosifs, les solvants et les produits organiques. A partir de fiches techniques de produits ou de fiches de données sécurité, repérer et interpréter les phrases de risques et les conseils de prudence. Interpréter les pictogrammes et signalétiques. Indiquer et justifier des mesures de prévention dans une situation donnée.</p> <p>Définir le risque incendie. Repérer les facteurs de déclenchement et de propagation d'un incendie dans une situation donnée. En déduire les actions possibles au niveau du triangle du feu. Indiquer et justifier des mesures de prévention dans une situation donnée.</p> <p>Définir le risque électrique. Différencier contact direct, contact indirect. Identifier les phénomènes dangereux dans une situation donnée. Justifier les limites de son intervention par rapport au niveau d'habilitation requis. Indiquer et justifier des mesures de prévention dans une situation donnée.</p> <p>A partir d'une situation donnée : - identifier le ou les phénomènes dangereux ; - identifier les dispositifs de sécurité intégrée ; - repérer les risques résiduels et justifier les mesures</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>2.5 Les risques liés à l'activité physique de l'opérateur</p> <p>Description :</p> <ul style="list-style-type: none"> Postures de travail Charges lourdes Chutes <p>Prévention</p>	<p>de prévention.</p> <p>A partir d'une activité, présenter les facteurs entraînant des gestes et postures contraignants (nombre, déplacements, effort, position, port de charges...). Distinguer activité physique statique et dynamique. Mettre en évidence les limites de l'activité musculaire.</p> <p>Indiquer et justifier des mesures de prévention : prise en compte des principes de sécurité physique et d'économie d'effort, utilisation des aides techniques à la manutention, aménagement des postes de travail, formation aux techniques de lever, porter, déplacer une charge (gestes et postures). Enoncer les accidents et les maladies professionnelles possibles.</p>
<p>2.6 Les risques biologiques</p> <p>Description</p> <p>Prévention</p>	<p>Pour différentes situations professionnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - inventorer les risques microbiologiques et les risques allergiques ; - indiquer et justifier les moyens de prévention et de surveillance médicale.
<p>2.7 Autres risques encourus par les tiers</p> <p>Risques liés à la coactivité</p> <p>Horaire</p> <p>Charge mentale</p>	<p>Inventorer les risques engendrés par l'exercice des activités considérées, les installations, les véhicules ou les engins...</p> <p>Indiquer et justifier des mesures de prévention dans une situation donnée.</p>

Connaissances	Limites de connaissance
S41 - Les dégradations, salissures et déchets	
<p>1 - Les dégradations 1.1 Les dégradations physiques : dépôts, tartre, usures, poinçonnements, brûlures</p> <p>1.2 Les dégradations chimiques</p> <p>2 - Les salissures 2.1 Les salissures non adhérentes : particules, déchets 2.2 Les salissures adhérentes : taches, produits divers (gomme à mâcher, graffiti, bougie, colle, vernis, peinture...)</p> <p>3 - Les déchets 3.1 Classification</p> <p>3.2 Les déchets ménagers banals Caractéristiques, sources de production, risques</p> <p>3.3 Les déchets industriels et commerciaux banals Caractéristiques, sources de production</p> <p>3.4 Les déchets des activités de soins Sources de production, nature, risques</p> <p>4 - Les effluents dangereux, toxiques ou polluants, résultant des travaux de nettoyage</p>	<p>Différencier dégradations, salissures et déchets. Citer des exemples de dégradations physiques. Indiquer l'origine du tartre.</p> <p>Citer des exemples de dégradations chimiques. Enoncer les différents types de corrosion.</p> <p>Illustrer la notion de salissure non adhérente. Classer les salissures selon leur origine et leur solubilité dans les solvants polaires ou apolaires. Inventorier les déchets rencontrés dans les activités de nettoyage.</p> <p>Enoncer les principaux critères de classification des déchets. Définir un déchet inerte, un déchet banal et un déchet spécial.</p> <p>Enumérer les caractéristiques physiques, biologiques et chimiques des déchets ménagers banals. Enumérer les principales sources de production des déchets ménagers banals. Préciser les risques microbiologiques encourus (cf S1).</p> <p>Enumérer les caractéristiques physiques, biologiques et chimiques des déchets industriels et commerciaux banals. Enumérer les principales sources de production des déchets industriels et commerciaux banals.</p> <p>En relation avec S1 et S2, énumérer les principaux producteurs de déchets des activités de soins. Donner des exemples de déchets issus des activités de soins. Préciser les risques microbiologiques encourus et les mesures réglementaires de prévention.</p> <p>Enoncer les caractéristiques physico-chimiques et biologiques des eaux usées et celles des produits solvants utilisés dans la profession. En liaison avec S14, définir les différents principes et organisations d'évacuation des effluents.</p>
S 42 - Méthodes et techniques	
<p>1 - Notions d'hygiène, de propreté, et de bionettoyage (cf S2)</p>	<p>Définir hygiène, propreté et bionettoyage.</p>
<p>2 - Facteurs et méthodes intervenant dans les</p>	<p>Inventorier les facteurs intervenant dans les opérations</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>opérations de nettoyage Cercle de Sinner</p> <p>Ordonnancement des tâches</p> <p>3 - Techniques d'entretien courant Dépoussiérage manuel et mécanique Lavage manuel et mécanique, séchage Spray méthode Lustrage</p> <p>4 - Techniques de remise en état, de traitement et de protection des surfaces Détachage Décapage Nettoyage par injection-extraction Nettoyage par shampooing Nettoyage à la vapeur Nettoyage à la mousse Nettoyage haute pression Techniques de protection manuelles et mécaniques</p> <p>5 - Techniques de mesure, prélèvement et contrôle Prélèvements, échantillons Contrôles visuel, physique, chimique</p> <p>6 - Maintenance multi-technique immobilière Technique de remplacement de petit matériel électrique Technique simple de maintenance immobilière</p> <p>7 - Techniques d'aménagement des locaux Techniques de déplacement du mobilier</p>	<p>de nettoyage. Expliquer l'interdépendance de ces facteurs dans les opérations de nettoyage. Définir une gamme opératoire, un protocole, un plan de travail. Justifier l'obligation d'une gamme opératoire, d'un protocole, d'un plan de travail. Elaborer une gamme opératoire.</p> <p>Donner le principe de chaque technique. Préciser les critères de choix d'une technique en fonction : de la nature du support de la nature et de la quantité des salissures du résultat attendu. Justifier le choix des produits. Justifier le choix du matériel et des accessoires. Enoncer les précautions à prendre pour respecter l'intégrité des revêtements et de l'environnement.</p> <p>Donner le principe de chaque technique. Préciser les critères de choix d'une technique en fonction : de la nature du support de la nature et de la quantité des salissures du résultat attendu. Justifier le choix des produits. Justifier le choix du matériel et des accessoires. Enoncer les précautions à prendre pour respecter l'intégrité des revêtements et de l'environnement.</p> <p>Définir la notion d'échantillon. Enoncer le principe de base des différentes méthodes de contrôle.</p> <p>Préciser les critères de choix d'une technique en fonction : de la nature du support du résultat attendu. Justifier le choix des matériels. Enoncer les précautions à prendre pour respecter la sécurité de l'opérateur, l'intégrité des revêtements et de l'environnement.</p> <p>Enoncer des principes d'aménagement fonctionnel. Justifier l'organisation prévue. Enoncer les précautions à prendre pour respecter le mobilier, l'environnement et la sécurité des opérateurs et des usagers.</p>
S43 - Matériels	
<p>1 - Matériel manuel Chariots de lavage, de ménage équipés Matériel de vitrerie...</p>	<p>A partir d'une situation donnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier le choix des matériels et accessoires ; - décrire les matériels et accessoires ; - énoncer les conditions correctes d'utilisation d'un

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>2 - Machines d'entretien Aspirateurs et accessoires Monobrosses et accessoires Autolaveuses Nettoyeurs à haute pression et accessoires Appareils à injection-extraction Nettoyeurs vapeur</p> <p>3 - Matériels de contrôle et de mesure pH-mètre, Echelle de Bacharach Brillance-mètre Patin de mesure d'empoussièrement Compteur de particules</p>	<p>matériel ; - énoncer et justifier les règles d'utilisation et de maintenance.</p> <p>A partir d'une situation donnée : - justifier le choix d'une machine et de ses accessoires ; - identifier les différents organes et accessoires ; - indiquer la fonction globale ; - énoncer le principe de fonctionnement ; - justifier le rôle des organes de sécurité ; - énoncer et justifier les règles d'utilisation et de maintenance.</p> <p>Indiquer la fonction de chaque appareil.</p>
S44 - Matériaux, revêtements	
<p>1 - Propriétés physico-chimiques</p> <p>2 - Classification normalisée des matériaux Classement U.P.E.C Classement M (feu) Classement T (tapis)</p> <p>3 - Différents matériaux et revêtements Bois, verre, produits céramiques, ciment, asphalte, pierres naturelles, marbre et pierres marbrières naturelles et reconstituées, crépis, peintures, vernis, laques, papiers peints, revêtements plastique et stratifiés, caoutchoucs, linoléums, revêtements textiles, métaux et alliages</p>	<p>Définir les notions de dureté, rugosité, porosité, conductivité, résistance chimique. Expliquer l'influence de ces propriétés sur le choix des techniques, matériels et produits d'entretien.</p> <p>Indiquer la signification des différentes classifications normalisées. Expliquer l'influence des différents critères sur l'entretien d'un revêtement.</p> <p>A partir d'une situation donnée : - mettre en relation les propriétés physico-chimiques des matériaux avec le choix des techniques, matériels et produits d'entretien ; - expliquer l'intérêt de l'anodisation des aluminiums ; - expliquer l'intérêt de la passivation des aciers inoxydables ; - présenter les conséquences du système de pose des revêtements sur les techniques d'entretien.</p>
S45 - Produits	
<p>1 - Produits de nettoyage L'eau Les solvants Les détergents Les shampooings Les décapants Les détartrants Les abrasifs Les agglutinants</p>	<p>En relation avec S11, à partir d'une documentation fournie : - repérer les principales caractéristiques physico-chimiques des produits de nettoyage ; - indiquer leurs principales propriétés ; - classer ces produits selon leur mode d'action.</p> <p>A partir d'une situation donnée : - justifier l'utilisation des produits ; - donner des exemples d'utilisation pour chaque secteur professionnel en fonction des salissures à éliminer, du support à traiter, du matériel utilisé.</p>

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Connaissances	Limites de connaissance
<p>2 - Produits désinfectants Les détergents désinfectants Les désinfectants</p> <p>3 - Produits de protection Les émulsions polissables, non polissables et semi-polissables</p> <p>4 - Autres produits ou adjuvants Les anti-mousses, anti-calcaires, antistatiques ...</p> <p>5 - Etiquetage et conservation des produits</p>	<p>cf.S24 - Prévention et traitement des biocontaminations.</p> <p>A partir de la composition des produits de protection, indiquer leurs propriétés et donner des exemples d'utilisation en fonction des supports à protéger et du matériel utilisé.</p> <p>Dans une situation professionnelle donnée :</p> <ul style="list-style-type: none">- indiquer le mode d'action du produit sur le support ;- justifier son utilisation. <p>En relation avec S.33</p> <p>A partir de fiches techniques, d'étiquettes de produits, identifier les mentions nécessaires à l'utilisation d'un produit et à son stockage.</p>

TABLEAU DES RELATIONS PRIVILEGIEES CAPACITES/COMPETENCES/SAVOIRS ASSOCIES

Compétences		Savoirs associés			
		S1	S2	S3	S4
C11	Rechercher l'information technique	X	X	X	X
C12	Décoder l'information technique	X	X	X	X
C13	Sélectionner, classer, utiliser l'information à des fins professionnelles	X	X	X	X
C21	Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention		X	X	X
C22	Mettre en œuvre une méthode d'analyse a priori des risques		X	X	X
C23	Évaluer l'efficacité de l'activité par rapport au travail demandé		X	X	
C31	Préparer et contrôler les équipements, gérer le poste de travail		X	X	X
C32	S'adapter à une situation non prévue		X	X	X
C41	Mettre en œuvre des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles	X	X	X	
C42	Mettre en œuvre des opérations préparatoires à la stérilisation	X	X		
C43	Mettre en oeuvre des opérations d'entretien courant, de rénovation et de remise en état des surfaces	X		X	X
C44	Effectuer des services associés à l'activité principale			X	X
C45	Assurer la clôture du chantier et réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective		X		X
C46	Mettre en oeuvre des opérations participant au contrôle de la qualité		X	X	X
C47	Mettre en œuvre les mesures de sécurité		X	X	X
C51	Assurer des relations avec les partenaires internes ou externes à l'entreprise		X	X	X
C52	Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité		X	X	

S1 : Sciences Appliquées

S2 : Prévention et Traitement des Biocontaminations

S3 : Connaissance des Milieux Professionnels

S4 : Technologie

ANNEXE II

MODALITES DE CERTIFICATION

ANNEXE IIa

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES
DEFINITION DES UNITES PROFESSIONNELLES DU DIPLOME

La définition du contenu des deux unités professionnelles (UP1 et UP2) du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

EP1	ANALYSE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE	UP1
------------	--	------------

Ce tableau précise les compétences et les savoirs associés à évaluer dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs peuvent être mis en œuvre, mais ils font l'objet d'une évaluation dans d'autres unités du règlement de l'examen.

Code de la compétence	Compétences	Savoirs associés			
		S1	S2	S3	S4
C11	Rechercher l'information technique	X	X	X	X
C12	Décoder l'information technique	X	X	X	X
C13	Sélectionner, classer, utiliser l'information à des fins professionnelles	X	X	X	X
C21	Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention				
C22	Mettre en œuvre une méthode d'analyse a priori des risques		X	X	X
C23	Evaluer l'efficacité de l'activité par rapport au travail demandé				
C31	Préparer et contrôler les équipements, gérer le poste de travail				
C32	S'adapter à une situation non prévue				
C41	Mettre en œuvre des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles				
C42	Mettre en œuvre des opérations préparatoires à la stérilisation				
C43	Mettre en oeuvre des opérations d'entretien courant, de rénovation et de remise en état des surfaces				
C44	Effectuer des services associés à l'activité principale				
C45	Assurer la clôture du chantier et réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective				
C46	Mettre en oeuvre des opérations participant au contrôle de la qualité				
C47	Mettre en œuvre les mesures de sécurité				
C51	Assurer des relations avec les partenaires internes ou externes à l'entreprise				
C52	Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité				

S1 – Sciences appliquées

S2 - Prévention et traitement des biocontaminations dans les zones à risques ou sensibles

S3 – Connaissances des milieux professionnels

S4 - Technologie

EP2	TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	UP2
------------	------------------------------------	------------

Ce tableau précise les compétences et les savoirs associés à évaluer dans l'épreuve (unité) concernée. D'autres compétences et savoirs peuvent être mis en œuvre, mais ils font l'objet d'une évaluation dans d'autres unités du règlement de l'examen.

Code de la compétence	Compétences	Savoirs associés			
		S1	S2	S3	S4
C11	Rechercher l'information technique				
C12	Décoder l'information technique				
C13	Sélectionner, classer, utiliser l'information à des fins professionnelles				
C21	Choisir les méthodes et les moyens de l'intervention		X	X	X
C22	Mettre en œuvre une méthode d'analyse a priori des risques				
C23	Evaluer l'efficacité de l'activité par rapport au travail demandé		X	X	
C31	Préparer et contrôler les équipements, gérer le poste de travail		X	X	X
C32	S'adapter à une situation non prévue		X	X	X
C41	Mettre en œuvre des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles	X	X	X	
C42	Mettre en œuvre des opérations préparatoires à la stérilisation	X	X		
C43	Mettre en oeuvre des opérations d'entretien courant, de rénovation et de remise en état des surfaces	X		X	X
C44	Effectuer des services associés à l'activité principale			X	X
C45	Assurer la clôture du chantier et réaliser des opérations de maintenance préventive et corrective		X		X
C46	Mettre en oeuvre des opérations participant au contrôle de la qualité		X	X	X
C47	Mettre en œuvre les mesures de sécurité		X	X	X
C51	Assurer des relations avec les partenaires internes ou externes à l'entreprise		X	X	X
C52	Situer sa fonction dans l'entreprise ou la collectivité		X	X	

S1 – Sciences appliquées

S2 - Prévention et traitement des biocontaminations dans les zones à risques ou sensibles

S3 – Connaissances des milieux professionnels

S4 - Technologie

ANNEXE IIb
REGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
 DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES
RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité <i>METIERS DE L'HYGIENE, DE LA PROPLETE ET DE L'ENVIRONNEMENT</i>						
du BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES						
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coef	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou sections d'apprentissage habilités,	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	C.C.F*	C.C.F	Ponctuel écrit	2h
EP2 – Techniques professionnelles	UP2	9 (1)	C.C.F	C.C.F	Ponctuel pratique et oral	4h (+ 1h pour PSE)
EG1 – Français - Histoire – Géographie – éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	C.C.F	Ponctuel écrit	3 h
EG2 - Mathématiques – Sciences	UG2	4	C.C.F	C.C.F	Ponctuel écrit	2 h
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	C.C.F	Ponctuel	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont 1 pour PSE

ANNEXE IIc

DEFINITION DES EPREUVES

Objectifs de l'épreuve

Cette épreuve permet de vérifier :

- que le candidat maîtrise les connaissances technologiques et scientifiques fondamentales, les connaissances liées à la prévention et au traitement des biocontaminations et celles relatives aux différents milieux professionnels,
- qu'il est capable de les mobiliser dans des situations professionnelles,
- qu'il fait preuve de qualités d'analyse du dossier technique remis,
- qu'il est capable de justifier ses choix,
- qu'il est capable de faire des propositions pertinentes.

Contenu de l'épreuve UP1

Cette partie d'épreuve porte sur tout ou partie des compétences : C11, C12, C13, C22 et sur l'ensemble des savoirs associés.

Modes d'évaluation

- ***Epreuve ponctuelle écrite - Durée : 2h***

L'épreuve s'appuie sur un dossier technique comportant :

- la description d'une situation professionnelle simple,
- des documents d'exploitation (extrait du cahier des charges...), d'organisation, des fiches techniques...

Le dossier technique comporte au maximum 5 pages.

Le candidat pourra être amené à identifier :

- les caractéristiques du milieu, de l'entreprise,
- la nature de la commande,
- les risques inhérents à la situation,
- les éléments de non conformité,
- les éléments liés à l'organisation de l'activité,
- les éléments liés à la communication et à la gestion de la qualité.

Le candidat pourra être amené à expliquer les choix technologiques, à proposer des solutions technologiques simples.

Si la situation professionnelle proposée ne se situe pas dans un secteur à risques ou sensible, des questions indépendantes permettront d'évaluer les connaissances liées à la prévention et au traitement des biocontaminations.

Critères d'évaluation :

- la maîtrise des connaissances,
- l'aptitude à les mobiliser dans une situation professionnelle,
- la pertinence de l'analyse, des explications et des solutions fournies,
- la présentation, la lisibilité et la qualité rédactionnelle des documents rendus.

- ***Contrôle en cours de formation***

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation écrite organisée en établissement de formation sous la responsabilité des professeurs chargés des enseignements professionnels et technologiques. Le niveau d'exigence est identique à celui de l'épreuve ponctuelle. Elle est organisée à la fin du troisième semestre de la formation.

Un professionnel peut être associé à la mise en œuvre de l'évaluation.

EP2 : TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

Coefficient : 8

UP2

La durée de la formation en milieu professionnel est de 6 semaines incluses réglementairement dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'assurer des techniques professionnelles dans les secteurs de l'hygiène et de la propreté ainsi que les savoirs associés correspondants.

Contenus

Elle porte sur tout ou partie des compétences : C21, C23, C31, C32, C41, C42, C43, C44, C45, C46, C47, C51, C52 et mobilise les savoirs qui leur sont directement associés.

Le candidat aura à sa disposition selon la situation :

- les installations et locaux à entretenir,
- des extraits du cahier des charges,
- les produits et matériels,
- les procédures,
- les fiches techniques,
- les fiches de données de sécurité,
- les documents de suivi,
- les fiches de poste.

Le candidat devra :

- conduire un entretien de locaux et de surfaces mettant en œuvre des opérations d'entretien courant et de rénovation ou de remise en état,
 - assurer les services associés liés à l'activité,
- et /ou
- réaliser des techniques d'entretien de zones à risques ou sensibles en appliquant les procédures données et /ou réaliser des opérations préparatoires à la stérilisation en appliquant les procédures données,
- et
- effectuer les opérations de contrôle et renseigner les documents de suivi,
 - restituer l'installation et les matériels en état de fonctionnement,
 - expliquer par oral la logique des opérations et justifier ses choix technologiques.

Critères d'évaluation

- la maîtrise des techniques,
- l'organisation rationnelle, la rigueur et le soin dans la mise en œuvre,
- l'application des règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement,
- le respect des procédures,
- la maîtrise des opérations de contrôle de la qualité,
- la présentation et la lisibilité des documents renseignés,
- la pertinence et la justification des choix effectués et des explications données,
- le respect du temps imparti.

Modes d'évaluation

- ***Epreuve ponctuelle pratique et orale - Durée : 4h maximum***

Le candidat réalise des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles mettant en pratique des techniques de bio nettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation.

ou

Le candidat réalise des opérations de nettoyage mettant en pratique des techniques d'entretien courant et/ou de remise en état des surfaces.

A l'issue de l'épreuve, le candidat sera interrogé afin d'expliquer par oral la logique des opérations et de justifier ses choix technologiques (durée maximum : 10 min).

▪ **Contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation d'égale valeur, l'une organisée en établissement de formation, l'autre validée à l'issue d'une période de formation en milieu professionnel.

Situation 1 : évaluation des opérations de nettoyage dans les zones à risques ou sensibles mettant en pratique des techniques de bio nettoyage et/ou des opérations préparatoires à la stérilisation.

Situation 2 : évaluation des opérations de nettoyage mettant en pratique des techniques d'entretien courant et de remise en état des surfaces.

Le choix de la situation (S1 ou S2) évaluée en établissement de formation est déterminé par la nature des activités évaluées en milieu professionnel.

La situation d'évaluation en milieu professionnel prend en compte la totalité de la période, elle a lieu au cours de la PFMP de fin de seconde. Au cours des activités réalisées dans l'entreprise le candidat est évalué par le tuteur à partir d'un document d'évaluation fourni par l'établissement de formation. La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur et un membre de l'équipe pédagogique.

La situation d'évaluation en établissement est organisée au cours du troisième semestre de la formation sous la responsabilité des professeurs chargés de l'enseignement professionnel dans le cadre des activités habituelles de la formation. A l'issue de la réalisation pratique, le candidat est interrogé afin d'expliquer par oral la logique des opérations et de justifier ses choix technologiques. Un professionnel au moins est obligatoirement associé à la mise en œuvre de l'évaluation, ce qui peut se traduire par la participation à la conception de la situation d'évaluation et/ou des grilles d'évaluation et/ou à la notation des candidats le jour de l'évaluation.

Le niveau d'exigence de ces évaluations est identique à celui de l'épreuve ponctuelle.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

PREVENTION – SANTE – ENVIRONNEMENT : Coefficient 1

L'évaluation de « Prévention – Santé – Environnement » (PSE) est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. Elle porte sur les modules 1 à 7 de l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif au programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

1 - Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

2 Modalités d'évaluation :

a) Contrôle en Cours de Formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation d'évaluation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de seconde professionnelle l'évaluation par sondage des compétences des modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur). Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- deuxième situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet, au plus tard à la fin du premier semestre de la première professionnelle, l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation des modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

- Première partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- Deuxième partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

EG1

FRANÇAIS, HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

COEFFICIENT 6

UG1

1 – Objectifs de l'épreuve :

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

2- Modes d'évaluation :

a) épreuve ponctuelle écrite (notée sur 20) - 3 heures :

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire - géographie-éducation civique) sont évaluées à part égale, sur 10 points.

- Première partie : français (1 heure 30)

A partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt cinq lignes).

- Deuxième partie : histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme de première professionnelle. Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. Les questions peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

En histoire, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En géographie, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En éducation civique, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Les questions d'histoire sont notées sur 4 points, les questions de géographie sur 4 points, la question d'éducation civique sur 2 points.

b) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les situations d'évaluation de français sont notées sur 10 et celles d'histoire – géographie – éducation civique également sur 10.

-Français :

Les deux situations d'évaluation, prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Elles sont référées à des sujets d'études inscrits au programme des classes de baccalauréat professionnel.

- Situation 1 : Lecture - 50 minutes

À la fin d'une séquence, pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose un support nouveau (texte ou document iconographique) qui peut être pris dans l'œuvre étudiée, qui peut être pris dans ce qui précède ou ce qui suit un extrait étudié dans le groupement de textes, qui peut être un texte ou document iconographique nouveau en lien avec la séquence dans laquelle s'insère l'évaluation.

Le candidat répond par écrit à trois consignes de travail. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Deux consignes de travail visent à vérifier la capacité du candidat à construire le sens du texte :
 - o compréhension du sens explicite d'un élément du texte : la question porte sur le lexique, un fait de langue, un effet d'écriture ... ;
 - o interprétation: la question porte sur un élément du texte ou sur l'ensemble du texte en rapport avec le champ littéraire inscrit au programme de l'objet d'étude.
- Une troisième consigne de travail invite le candidat à choisir, dans l'œuvre ou dans le groupement de textes étudiés, un texte ou un document iconographique qui lui a particulièrement plu, ou qui l'a particulièrement frappé, et à expliquer son choix en une dizaine de lignes.

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

Le candidat dispose d'une fiche, élaborée par le professeur, précisant les critères d'évaluation : connaissances relevant du champ littéraire et du champ linguistique et capacités de lecture définies par le référentiel de certification.

- Situation 2 - Écriture - 50 minutes

À la fin d'une séquence pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose une consigne qui peut être :

- soit une contrainte d'écriture prenant appui sur un des supports étudiés pendant la séquence,
- soit une question engageant une écriture argumentative en rapport avec la séquence.

Le candidat rédige un texte de trente à quarante lignes. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Histoire – géographie :

Le contrôle est organisé en deux situations d'évaluation qui prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Chaque situation comporte deux parties.

- Situation 1 – 1 heure

1^{ère} partie : en histoire, trois ou quatre questions de connaissance portant sur un des sujets d'étude,

2^{ème} partie : en géographie, commentaire d'un ou deux documents.

- Situation 2 – 1 heure

1^{ère} partie : en géographie, trois ou quatre questions de connaissances portant sur un sujet d'études,

2^{ème} partie : en histoire, commentaire d'un ou deux documents.

EG2

MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

COEFFICIENT 4

UG2

1 – Objectifs de l'épreuve

L'épreuve en mathématiques et sciences est destinée à évaluer les objectifs et capacités prévus par les référentiels de mathématiques et de sciences physiques et chimiques définis dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ;
- développer les capacités de communication écrite et orale.

2 - Modes d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle et les deuxièmes au plus tard à la fin du premier semestre de première professionnelle.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel.

- Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment. Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

b) **Épreuve ponctuelle (notée sur 20 points) - 2 heures**

c) L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible des capacités mentionnées dans le référentiel de BEP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Spécialité *Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement*
DU BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES

- Un exercice au moins concerne l'utilisation de TIC. Dans ce cas l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier avec le sujet.

- Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

• Première partie

Un ou deux exercices restituent une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

• Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3 - Instructions complémentaires pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

4 - Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Coefficient : 2

UG3

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles